Image not found or type unknown

Problème avec un vendeur américain du mississippi

Par **Christelle1971**, le **25/02/2011** à **15:47**

Bonjour,
Pour Noël mes parents m'ont acheté un chiot aux USA ,via internet(mspuppyconnection.com).Le chiot est arrivé en France le 8 Janvier et mois après ,il est tombé malade,mon véto a diagnostiqué une malformation cardiaque très grave ayant entrainé le décès du chiot le 15 Janvier .Je peux prouver tout ce que je dis par des documents (radis,écho-cardiaque,rapport d'autopsie).
En France ce type de malformaion est un vice rédhibitoire de vente mais qu'en est-il aux USA ?Quels sont mes droits Que puis-je éxiger ?
J'espère que vous m'aiderez à y voir un peu plus clair .

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés